

L'anti-dépôts verts pro 165 ECOGENE PRO élimine radicalement et rapidement les micro-organismes sur les toitures, façades et terrasses. Il traite en profondeur de façon curative et préventive les dépôts verts, algues rouges, lichens noirs et moisissures, avec jusqu'à 3 ans d'efficacité selon l'exposition. Simple d'utilisation, il ne nécessite pas de rinçage. 24 h après son application, les dépôts verts jaunissent et peuvent être facilement enlevés.

Avec sa formule sans javel ni solvant organique et son pH neutre, il est compatible avec tous les supports et n'agresse pas les matériaux : tuiles en terre cuite et béton, shingles, ardoises, briques, ciment, enduit, crépis, peinture, bois, pierres naturelles, marbre, plastique...

**MODE D'EMPLOI :** Traiter de préférence par temps sec et à des températures comprises entre 5°C et 25°C. Respecter un délai de 12 h sans pluie avant application.

1 L de produit traite environ 9 m<sup>2</sup>, soit 20 L pour 180 m<sup>2</sup> selon porosité du support.

**Action curative :**

- Lorsque les dépôts forment une couche épaisse, gratter et brosser le support avant d'appliquer le produit.
- Appliquer avec un arrosoir, un pulvérisateur ou un nettoyeur haute pression.
- Laisser agir sans rincer.
- S'il ne pleut pas au bout de quelques jours, après jaunissement total des dépôts, éliminer les résidus au jet d'eau.

**Action préventive :**

- Appliquer le produit et laisser agir.
- Il est efficace plusieurs mois, voire plusieurs années, selon les conditions climatiques.

**REMARQUE :** sur certains supports, une coloration du jaune à l'ocre peut apparaître. Dans tous les cas, après rinçage à l'eau, elle disparaîtra au bout de quelques jours.

**PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :** Utiliser des gants. Nettoyage du matériel à l'eau. **NE PAS UTILISER SUR DES PELOUSES OU DES PLANTES D'ORNEMENT.**

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ :** Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver abondamment à l'eau. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation.

**COMPOSITION :** ALKYL (C12-16) DIMETHYLBENZYL AMMONIUM CHLORIDE (CAS 68424-85-1) 16,5 g/kg, ETHANOL (CAS 64-17-5) 9,39 g/kg. Produit biocide TP02 et TP10. Produit algicide et produit de protection des matériaux de construction. Liquide prêt à l'emploi.



**ATTENTION**

270827

Retrouvez tous les produits ECOGENE sur [nettissime.fr](http://nettissime.fr)

AB7 INDUSTRIES, Chemin des Monqes,  
31450 DEYME - Tél. 05 62 71 78 88  
[www.ab7industries.fr](http://www.ab7industries.fr) - [info@ab7-industries.fr](mailto:info@ab7-industries.fr)

**20 L**

La marque ECOGENE est une marque qui existe depuis 1990 et propose des produits pour l'habitat, le terme ECO signifiant maison en grec ancien.

Réf. 270785 - UFI : 1SX5-NSFD-KOOF-1874



**FABRICATION FRANÇAISE**



**BIDON 100% RECYCLABLE**